

**C.A.M.E.S.**

**20<sup>ème</sup> CONCOURS D'AGREGATION DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES,  
ECONOMIQUES ET DE GESTION**

**COTONOU (BENIN), NOVEMBRE 2021**  
-----

## **NOTE A L'ATTENTION DES MEMBRES DU JURY**

### **I.- ORGANISATION DU VOYAGE**

Les billets d'avion aller et retour, destinés aux membres des jurys, vous parviendront en temps utile.

En cas de difficultés, prendre contact avec Madame Affissath ATTANDA, Secrétaire de Direction et Monsieur Issoufou SOULAMA, DAAF du CAMES à Ouagadougou - Tél. : (226) 25.36.81.46 / 70 11 89 13 - Fax (226) 25.36.85.73 ; Emails respectifs : [affissathattanda@gmail.com](mailto:affissathattanda@gmail.com); [isdekssoulama@yahoo.fr](mailto:isdekssoulama@yahoo.fr).

Pour tous les autres renseignements, veuillez contacter le Professeur DATON MEDENOU: Tél: +229 97315009; Email: [dmedenou@gouv.bj](mailto:dmedenou@gouv.bj) ; [medenou@yahoo.com](mailto:medenou@yahoo.com) ou le Professeur DARBOUX Raphaël Tél. : +229 95 064 299 ; Email : [rdarboux2002@yahoo.fr](mailto:rdarboux2002@yahoo.fr) Cotonou (Bénin).

### **II.- EXCEDENT EVENTUEL DE BAGAGES RESULTANT DE LA ROBE ACADEMIQUE**

Dans l'hypothèse d'un excédent de bagages du fait du poids de la robe académique, le membre de jury pourra payer le supplément pour excédent de bagages au moment du départ.

Les frais engagés seront remboursés, par la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) du CAMES, sur présentation des justificatifs.

### **III.- CONDITIONS D'ENTREE A COTONOU**

Pour tous les Pays : Présentation d'un Passeport en cours de validité, d'un certificat de vaccination contre la fièvre jaune et d'un test négatif du COVID 19.

Pour les pays hors CEDEAO :

Un visa de courtoisie sera accordé à l'arrivée à l'aéroport de Cotonou, à tous les membres du jury.

#### **IV.- HEBERGEMENT A COTONOU**

Les membres des jurys du 20<sup>e</sup> Concours d'Agrégation seront logés dans les Hôtels NUFIR et NOAH GARDEN.

#### **V.- ACCUEIL ET SEJOUR A COTONOU**

L'accueil à l'aéroport et le transport aux hôtels seront assurés par le **Comité d'organisation (Commission Accueil et Hébergement)**. A l'arrivée à l'hôtel, un service d'accueil remettra à chacun des membres du jury, une pochette porte-documents contenant : bloc-notes, stylo et programme du Concours.

L'hébergement, le petit déjeuner ainsi que le déjeuner sur le site du Concours sont pris en charge par le Bénin. Pour le repas du soir, un per-diem sera versé aux membres des jurys par le CAMES.

Les accompagnatrices et/ou accompagnateurs ne sont pas pris en charge.

#### **VI.- LANCEMENT OFFICIEL ET CEREMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES DU CONCOURS**

La cérémonie officielle d'ouverture du Concours aura lieu **le jeudi 04 novembre 2021 à 9h** au Palais des congrès à Cotonou. Une réunion présidée par le Secrétaire Général par intérim du CAMES se tiendra le même jour à **11h**, à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou. Prennent part à ladite réunion, le Président du CCG, les membres des jurys autres que ceux des jurys Droit Public, Sciences Politiques et Histoire des Institutions ainsi que leurs candidats.

Pour les sections Droit Public, Sciences Politiques et Histoire des Institutions, le lancement académique du Concours se fera le **lundi 08 novembre 2019 à 9h** à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, par la réunion des membres du jury et des candidats présidée par le Secrétaire Général par intérim du CAMES.

La cérémonie officielle de clôture, avec proclamation solennelle des résultats et remise des diplômes se déroulera **le mercredi 17 novembre 2021 à 15h, au Palais des congrès de Cotonou.**

Les Membres des jurys porteront la robe académique de leur Université, lors de cette cérémonie.

Il est donc demandé aux intéressés de bien vouloir emporter leur tenue académique dans leurs bagages.

## VII.- SEANCES DE TRAVAIL DES JURYS ET DU SECRETARIAT GENERAL

Lors des différentes séances de travail du Secrétaire Général par intérim du CAMES avec les jurys et les candidats, en présence du Président du CCG, les documents indispensables au suivi des épreuves (liste de notation ; procès-verbaux des épreuves ; procès-verbal de la proclamation des résultats) seront remis aux Présidents de chaque jury. Chacun d'eux recevra également des imprimés pour l'établissement du calendrier des épreuves.

Il sera fait lecture du Code d'éthique et de déontologie et de quelques articles de l'Accord relatif au Concours. Il sera également procédé à l'appel des candidats et au tirage au sort de la lettre alphabétique qui déterminera leur ordre de passage, pour l'ensemble des épreuves.

Le début des épreuves de toutes les sections sera respectivement déterminé à l'issue de chaque réunion tenue par les membres des jurys et leurs candidats respectifs, suite à celle présidée par le Secrétaire Général par intérim du CAMES.

A leur convenance, les jurys des sections pourront se réunir ensuite pour préparer l'épreuve portant sur les titres et travaux du candidat.

## VIII.- ORGANISATION DU CONCOURS

Le Concours se déroulera officiellement du **lundi 04 au mercredi 16 novembre 2021** à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou **pour toutes les sections**, à l'exception de celles **des Sciences Politiques, Droit Public et Histoire des Institutions dont les épreuves débuteront respectivement le lundi 08 novembre 2021**, à une heure fixée par chaque jury, après la rencontre avec les candidats. Les épreuves s'étaleront jusqu'au 16 novembre 2021.

Chaque jury disposera d'une salle de travail, de délibération et de présentation des épreuves susceptibles d'accueillir un public pour les leçons.

Pour la préparation des leçons (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> épreuves) les candidats seront installés dans les salles aménagées pour abriter les bibliothèques respectives de chaque section du Concours.

Des agents qualifiés seront à la disposition des candidats pour leur remettre les ouvrages, choisis dans la bibliothèque du Concours, dont ils souhaiteraient pouvoir disposer au cours de la préparation.

A l'expiration des huit heures de préparation, le candidat sera accompagné entre la bibliothèque et le lieu de présentation des leçons.

A cet effet, un décalage de 5 à 10 minutes devra être prévu, entre la fin de la préparation et l'heure de début de la leçon.

## **IX.- SECRETARIAT DU CONCOURS**

Le Secrétariat du Concours sera installé à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou. L'information des candidats et la publication des résultats seront assurées par voie d'affichage au Secrétariat du Concours, ainsi que dans les différents lieux où se déroule le Concours.

## **X.- DEROULEMENT DES EPREUVES**

Pour toutes les sections, à l'exception de celles des **Sciences Politiques, Droit Public et Histoire des Institutions**, les épreuves débuteront le lundi **04 novembre 2021 à 11h et s'étaleront jusqu'au 16 novembre 2021**.

Les délibérations en vue de l'admission devront avoir lieu impérativement, au plus tard, dans la soirée du **mardi 16 novembre à 19h**, afin que le Secrétariat du Concours puisse disposer d'un temps suffisant pour la préparation (élaboration du palmarès, préparation des diplômes) de la séance solennelle de clôture, prévue le **mercredi 17 novembre 2021 à 15h, au Palais des Congrès de Cotonou**.

Le Secrétaire Général par intérim  
Grand Chancelier de l'OIPA / CAMES



Professeur Abou NAPON